

Eclosia School - Année Scolaire 2024-2025

La Rentrée

La rentrée scolaire aura lieu le lundi 2 septembre 2024. La fin de la période scolaire est fixée au mardi 1er juillet 2025 au soir.

Les enfants sont accueillis les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h30 à 16h.

Frais de Scolarité

Les frais de scolarité s'élèvent à 8 950€ l'année par enfant et incluent la participation au programme musical "Music Together."

Une remise de 10% sur les frais de scolarité est accordée pour le 2ème enfant d'une même famille, si les deux enfants sont scolarisés durant une année scolaire.

Modalités de paiement

- les frais de scolarité du mois de septembre, d'un montant de 895€ :

- sont facturés le 1er juin 2024 pour les nouvelles inscriptions, et le 1er juillet 2024 pour les ré-inscriptions
- sont à régler par prélèvement sous 10 jours après facturation

- les frais de scolarité suivants et les frais de cantine sont à régler comme suit :

- soit par un paiement en une fois, la totalité des frais de scolarité est soldée le 1er septembre 2024, par prélèvement ou par virement bancaire
- soit par prélèvement mensuel, 9 prélèvements SEPA le 1er du mois, du 1er octobre 2024 au 1er juin 2025
- soit par prélèvement semestriel, 2 prélèvements SEPA, le 1er septembre 2024 et le 1er mars 2025.

En cas de départ de l'enfant en cours d'année, l'école doit être notifiée par email avec un préavis de 2 mois. Tout mois entamé est dû en totalité.

Les frais d'inscription et de ré-inscription sont de 490€ par enfant, non déductibles des frais de scolarité. Ils ne sont pas remboursables et restent définitivement acquis à l'école. Ils sont payables par virement bancaire ou par CB.

Après acceptation de votre inscription, l'école vous adressera le dossier d'inscription à compléter en ligne pour valider définitivement l'inscription, ainsi que le contrat de restauration (contrat entre les parents et le restaurateur.)

La restauration du midi n'est pas incluse dans les frais de scolarité. Elle est assurée par un restaurateur au prix annuel de 1350€ par enfant.

Le prix annuel de la formule "lunch box" (déjeuners fournis par les parents) est de 200€ par enfant.